

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1594

Artikel: Assurance maladie : Haro sur la classe moyenne
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Haro sur la classe moyenne

Pour soigner le système de santé, Pascal Couchepin veut faire payer vingt pour-cent des coûts aux malades et ménager la caisse fédérale. Les revenus modestes trinqueront.

Le traitement à l'électro-choc: c'est par deux propositions provocatrices que le ministre de l'Intérieur tente l'impossible réforme de la LAMal. Il affronte les médecins en supprimant l'obligation de contracter, alors que le corps médical avait déjà annoncé un référendum contre cette disposition honnie. Il frappe tous les malades en multipliant par deux leur participation au coût des traitements.

En portant à 20% la part non remboursée des soins, Pascal Couchepin espère freiner la consommation médicale de quelque 500 millions de francs. C'est largement inefficace et en tout cas inéquitable. Inefficace, parce que les hypocondriaques ne renonceraient pas à leur boussole de soins. Inéquitable, parce que les familles aux revenus modestes se-

raient, elles, contraintes à réduire leurs dépenses. Bref, une santé à vitesse variable en fonction du revenu. Les cotisations ont atteint le niveau du rejet. En cas de maladie, on ajoute pour chaque adulte une franchise de 300 francs et une participation plafonnée à 700 francs. Si l'on prend en compte, pour les enfants, une participation globalement bloquée à 700 francs, une famille malade pourrait devoir débourser jusqu'à 2 700 francs de frais médicaux en une année. C'est supportable pour les budgets aisés. Pour les très bas revenus, la facture est souvent remboursée par l'assistance sociale.

Un coup bas

La nouvelle rigueur frapperait donc le bas de la classe moyenne. Et c'est justement elle qui subit la volonté fédérale de faire des éco-

nomies. Les subventions fédérales devraient certes augmenter de 200 millions. Mais pas question de les indexer à la hausse des cotisations. Or, une étude réalisée par Statistique Vaud, montre que depuis l'introduction de la LAMal les subsides peinent à suivre les primes (*Numerus* n° 1, 2004). Dans le canton de Vaud, 22% des ménages bénéficient d'un allégement des cotisations. Ce nombre est en augmentation avec la précarité des revenus. D'autre part, les primes augmentent sans cesse. Mais l'enveloppe globale des subventions fédérales et cantonales ne suit pas le même rythme. Au bas de l'échelle des revenus, 25 000 personnes continuent de recevoir un remboursement intégral. Mais les 105 000 subventionnés partiels doivent se partager une enveloppe plus mince et payer de leur poche une part grandissante de leurs co-

tisations. Et ils devraient, de plus, passer à la caisse avec le doublement de la participation aux frais.

Les hôpitaux et les vieux

Les frais ambulatoires se sont stabilisés. Selon l'Office fédéral de la statistique, ils ont même légèrement régressé depuis l'année 2000. La croisade contre la surconsommation médicale générée par les patients se trompe de cible. Car la hausse des coûts provient des hôpitaux et des EMS qui, en 2002, représentait 48,1% des dépenses de santé. Elle échappe à l'influence des patients. Pour Peter Bodenmann, l'ancien patron de la santé valaisanne, la maîtrise des coûts passe par une planification hospitalière rigoureuse, concertée entre la Confédération et les cantons. Cet objectif mériterait une nouvelle et bienvenue provocation de Pascal Couchepin. at

Consommation

Bien et bon marché ou la qualité à bas prix

Le dernier numéro de la revue culturelle suisse *DU* nous entraîne dans une réflexion sur le rapport qualité-prix et sur notre relation aux prix. Le prix d'achat serait devenu le seul critère objectif de comparaison entre tout et son contraire. Ainsi, la valeur d'une forêt tient-elle au montant que les touristes, les habitants et les autres «usagers» de cet espace naturel sont prêts à payer pour pouvoir y accéder?

Tendanciellement, tout a la même valeur, seuls les prix varient. Un vol à Berlin coûte moins cher que le trajet de l'aéroport au centre-ville en taxi, la côtelette est plus chère que le grill, les cartouches d'encre sont plus chères que l'imprimante, le paquet de corn-flakes est moins cher qu'une calculatrice. Meilleur mar-

ché, c'est toujours mieux, surtout à qualité équivalente. Tout le monde y croit et s'y précipite. L'ouvrier comme le PDG, la caissière comme l'avocate, vous comme moi, achetons notre champagne à Denner, volons avec Easy Jet, nous meublons chez Ikea, nous habillons chez H&M. Les distinctions de classes et de revenus s'affichent de manière subtile et nul n'a plus honte de chercher à économiser. Dépenser peu sans que cela ne se voie est même du dernier chic. Encore faut-il avoir le temps de courir les *second hand* et de comparer les prix. Paradoxalement, un PDG payera moins pour son vol d'affaire planifié par sa secrétaire que la caissière qui n'a pas pu prévoir à temps ses vacances, flexibilité oblige.

Heureusement *Manufactum* veille. Ce fabuleux catalogue propose des articles au charme désuet et fleurant bon la bourgeoisie BCBG. Enfin des produits chers car faits pour durer «toute une vie». Mais qui veux encore dépenser 170 francs pour une poêle immortelle? Personne. Le succès de *Manufactum* vient du sentiment de mérite qu'il nous donne. Acheter de la qualité à bas prix sur le dos des «pauvres», du «sud» et de la nature, c'est décidément trop facile. Notre morale fait un dernier effort et je m'offre une poêle fabriquée en Suisse par un artisan indépendant. Mais soldée, bien entendu. cf

Du 743, Nr. 1, Februar 2004, «Gut & billig, Ein Katalog für das moderne Leben».